



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 30 juin 1997**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13 Juin 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 1er Juillet 1997

**Travaux réalisés par la Ville de Niort - Soutien apporté aux  
Commerçants**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Marie-Josèphe SOULISSE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.  
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

**Excusés :**

***Adjoints :***

M. Jean-Robert BEJUGE

***Conseillers :***

Mme Christiane ROUSSELLE, Mme Catherine REYSSAT

## CONSEIL MUNICIPAL DU 30 juin 1997

Secrétariat Général

### **Travaux réalisés par la Ville de Niort - Soutien apporté aux Commerçants**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Nous sommes amenés à réaliser des travaux de voirie ou d'assainissement d'une durée supérieure à un mois.

Nous savons que ces travaux génèrent des difficultés pour les usagers et notamment les riverains, des pertes de recettes pour les commerçants situés à proximité peuvent être également constatées.

Afin de marquer notre solidarité avec les commerçants pénalisés par les travaux, je propose d'intervenir sous des formes diverses :

- \* pose de panneaux de pré-signalisation des commerces concernés
- \* publicité gratuite des commerces concernés dans le Vivre à Niort
- \* intervention auprès de la Direction Générale des Impôts en faveur des commerçants concernés par les impôts locaux
- \* préférence accordée prioritairement par la Ville de Niort auprès des commerçants concernés, à prestations équivalentes (rapport-qualité-prix), dans le respect de la réglementation sur les marchés publics. D'autres formes d'accompagnement pourraient, si vous le désirez, venir compléter ces suggestions dans le cadre des lois en vigueur.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- adopter ces mesures de soutien aux commerçants pénalisés par les travaux réalisés par la Ville de Niort.

### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)